

RAPPORT ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

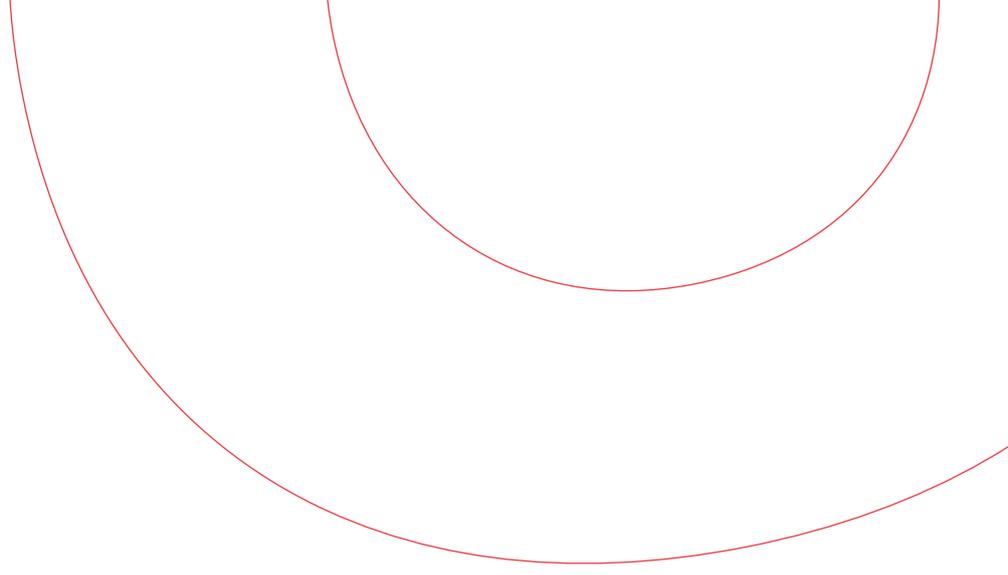
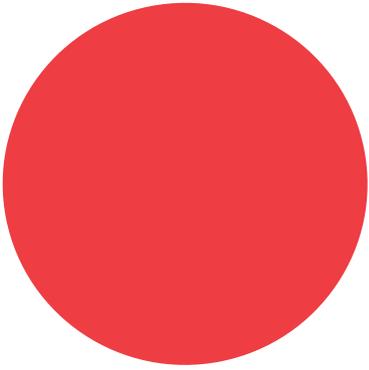
:2022



Le Mans
LA VILLE



LE MANS
Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE



La rédaction de ce rapport nous fait observer avec satisfaction certaines étapes franchies mais nous indique le chemin, encore long, à parcourir.

Son but premier est donc de lister les progrès et les efforts qu'il reste à faire et de mettre tous les moyens à disposition pour les atteindre.

L'année 2022 a été particulièrement difficile pour les droits des femmes : femmes ukrainiennes abandonnant leur terre et leur foyer pour protéger leur vie et celle de leurs enfants, femmes iraniennes subissant la répression et l'oppression dans leur pays, combats permanents des femmes et des filles exposées chaque jour à des formes graves de violence.

Il nous faut conforter plus que jamais la mobilisation de Le Mans Métropole.

Ainsi, en 2022, la Maison Gisèle Halimi, première Maison de l'égalité et des droits des femmes du département, lieu d'échanges, d'information, réunissant sous un même toit les services et les professionnels pour gérer les situations d'urgence, a été inaugurée ; la démarche de féminisation des noms des espaces publics a été renforcée avec notamment le choix de Marie Marvingt pour baptiser le stade métropolitain, représentant le premier équipement sportif de cette envergure à porter le nom d'une femme ; une vigilance permanente est apportée à la question de la parité dans chacun de nos événements et cette ligne de conduite doit nous mener à l'exacte parité dans nos programmations et mises en lumière d'artistes dans notre offre culturelle.

Ce rapport 2022 sur l'égalité entre les femmes et les hommes est un outil légal nécessaire pour engager tous les acteurs publics dans cette action ; il est aussi et surtout un moyen de faire le bilan des mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de présenter les perspectives au service de cette ambition.



Stéphane Le Foll
Maire du Mans
Président de Le Mans
Métropole
Ancien Ministre

**« La
collectivité
s'engage pour
que l'égalité
femme
homme
devienne la
norme. »**

SOMMAIRE

Édito 3

Stéphane Le Foll

4

Contexte 5

Un contexte national qui oblige 6

Dates-clés 7

Le Mans Ville et Métropole en chiffres 8

Politiques publiques 9

Temps forts 10

Mot de Christine Poupineau 12

Un engagement pour l'égalité
et contre les discriminations 13

Combattre les violences sexistes et sexuelles 14

Combattre toute forme de discrimination 15

Prendre soin de la santé des femmes 17

Promouvoir la culture au féminin 19

Sensibiliser dès le plus jeune âge 23

Valoriser les femmes 26

Focus sur Octobre Rose 28

Soutenir les initiatives 29

La charte pour l'égalité 30

Un employeur mobilisé 31

Un représentation équilibrée 32

Une direction générale parfaitement paritaire 33

Féminisation des agents 34

Carrière et rémunération 37

Autour du temps de travail 40

CONTEXTE





Un contexte national qui oblige

6



86,6%

de femmes dans les personnels infirmiers



4 sur 10

femmes dans les CA des grandes entreprises



79,5%

des contrats à temps partiel sont occupés par des femmes



1 femme sur 2

a déjà été confrontée à une situation de harcèlement sexuel ou sexiste au travail

56% 

de femmes en première générale



→ 1907

Les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire.



→ 1946

Le principe d'égalité absolue entre les genres est inscrit dans le préambule de la Constitution.



→ 1965

Les femmes peuvent travailler, gérer leurs biens propres et ouvrir un compte bancaire sans le consentement du mari.



→ 1971

Création de l'association « Choisir la cause des femmes », autour de Simone de Beauvoir et Gisèle Halimi.

Dates-clés



→ 1972

Le principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi.



→ 1983

La loi Roudy établit l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.



→ 1995

L'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes est créé.



→ 2001

La loi relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est promulguée.



→ 2006

La loi exige une égalité salariale entre les femmes et les hommes.



→ 2011

La loi oblige à une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle.



→ 2014

L'Etat et les collectivités territoriales, ainsi que leurs établissements publics, sont tenus de mettre en œuvre une politique pour

l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée. Ils veillent à l'évaluation de l'ensemble de leurs actions.

LE MANS VILLE ET MÉTROPOLE EN CHIFFRES

1 547

femmes en emploi permanent

60%

de femmes en catégorie A

2

filières

majoritairement féminines

89,5% de femmes dans la filière
médico-sociale

79,5% de femmes dans la filière
administrative



55%

des salaires bruts
mensuels supérieurs
à 4 000€ sont touchés
par des femmes

Les femmes
agents de la
collectivité

ont en moyenne

(leur âge médian est de 49 ans)

47,5 ans



42,6%

des avancements
de grades et promotions
internes concernent
des femmes



44,5%

des agents partis
en formation sont
des femmes

52%

des arrivées sont des femmes

49,5%



des départs concernent des femmes

77%

des femmes en emploi permanent
travaillent à temps plein

6

femmes comptaient parmi
les dix rémunérations les plus
élevées des agents employés
par la Ville et la Métropole en 2021

POLITIQUES PUBLIQUES



TEMPS FORTS 2022

10

JANVIER

Le Mans Sonore porte une attention particulière à une programmation artistique paritaire. L'événement est p.m-arrainé par un duo de personnalités homme et femme.

Les Inspirantes, festival proposé par la Scène nationale les Quinconces-L'Espal, mettent en avant le parcours et l'expression artistique d'artistes féminines.

FÉVRIER

Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD) :

Mise en place du groupe de travail « Violences Intra Familiales » .

MARS

Journée internationale des droits des femmes :

Inauguration de la maison Gisèle Halimi.

Rencontre-débat au musée Jean-Claude-Boulard - Carré Plantagenêt : « la jeune fille et la ferme ».

MAI

Journée de lutte contre l'homophobie avec la venue de Nicolas Aragona, militant au Mans, invité par l'association Homogène.

Journée mondiale contre la précarité menstruelle : Distribution de protections menstruelles aux associations, notamment étudiantes.

JUIN

Mois de la « santé sexuelle sans tabou » organisé par le collectif ToutSEXplique 72.





OCTOBRE

Octobre Rose :

Une équipe de coureurs agents de la Ville du Mans a participé à la Marche contre le Cancer.

Un village Santé avec animations a été installé place de la République pour sensibiliser et prévenir le cancer du sein.

« Cyber sexualité, pornographie et les jeunes. Faut-il s'en inquiéter? »

Participation à une journée d'étude inter départementale.

Rassemblement de soutien aux femmes iraniennes.

NOVEMBRE

Journée de lutte contre les violences faites aux femmes :

Spectacle de solidarité envers les femmes iraniennes et celles et ceux qui combattent pour la défense des libertés.

Fresque *Street art* au lycée Touchard-Washington :

Le street artiste Swed Oner a réalisé le portrait d'une victime de violences conjugales. L'association Solidarité femmes 72, l'artiste et son modèle sont allés à la rencontre des lycéens.

Le Mans FC- RC Lens :

Premier match de football féminin au stade Marie-Marvingt.

DÉCEMBRE

Fin de l'étude intitulée « Genre et nature urbaine dans l'action publique locale » effectuée par une doctorante en sociologie.

11

JUILLET

Pride / Festival des fiertés LGBTQI+.

Marche et village associatif, centre ville du Mans.

Le festival de *street-art* Plein Champ vise la parité exacte dans sa programmation.

SEPTEMBRE

La Métropole rebaptise son stade Marie Marvingt, une première en France pour un équipement sportif de plus de 20 000 places.

Inauguration de la Maison de Quartier Juliette-Gréco.





Christine Poupineau
Première adjointe, déléguée
à l'Égalité, aux Droits des
femmes et à la Lutte contre
les discriminations.

**« Beaucoup
restent
cependant
à faire pour
mettre fin
au sexisme
ordinaire »**

La publication récente du 5^{ème} rapport annuel sur l'état des lieux du sexisme en France du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes illustre parfaitement le paradoxe qui structure encore notre société, entre prise de conscience généralisée et difficulté à faire évoluer les pratiques quotidiennes à l'égard des femmes.

De nombreuses avancées ont eu lieu ces dernières années. Beaucoup restent cependant à faire pour mettre fin au « sexisme ordinaire » dont nous sommes trop souvent témoins et qui prend de nouvelles formes, en particulier sur les réseaux sociaux.

Il convient par exemple de rappeler que 80 % des femmes ont déjà eu l'impression d'avoir été moins bien traitées en raison de leur sexe.

À travers ce rapport 2022 sur l'égalité entre les femmes et les hommes, nous pouvons tous mesurer l'implication et la détermination de nos collectivités, la Ville du Mans et Le Mans Métropole, à porter le sujet de l'égalité tout autant dans leurs pratiques que dans leurs actions.

Un engagement pour l'égalité et contre les discriminations



➔ Une collectivité engagée

Un engagement au sein du collectif ToutSEXplique 72

Le collectif ToutSEXplique 72, coordonné par le Planning Familial 72 et le Centre de Prévention, de Vaccination et de Dépistage (CPVD) de l'hôpital du Mans, rassemble une vingtaine de partenaires et s'est fixé comme objectif de favoriser l'organisation de partenariats entre les acteurs et actrices de terrain pour la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des actions sur le territoire du Mans, notamment, sur les thèmes de la santé sexuelle.

Ce collectif regroupe notamment La Ville du Mans, le Planning familial 72, le centre hospitalier du Mans, Le Mans Université, le CIDFF Solidarité Femmes 72, Aides, le CIJ, le Collectif 507, CPVD, Homogène, LMLGBT, l'association d'hygiène sociale de la Sarthe, Inalta, la mission locale de l'agglomération mancelle, Montjoie, Toutes capables, Le Refuge, le centre social Simone-Veil, la CFDT.

La signature d'une charte

Au sein du collectif ToutSEXplique 72, la Ville du Mans s'est engagée en faveur de l'égalité et dans la lutte contre toutes les discriminations sexistes et sexuelles en signant le 16 décembre 2019, au côté des autres membres, la « Charte pour l'égalité et contre les discriminations ».

La charte pose des engagements d'exemplarité, de développement et de valorisation des initiatives, d'accompagnement des victimes de violence, de suivi des auteurs de violence, d'actions de prévention en direction des plus jeunes.

Combattre les violences sexistes et sexuelles



➔ La lutte contre les violences faites aux femmes

La mission Egalité organise chaque année des actions sur cette thématique. Ces actions font partie de la programmation du groupe « 8 mars - 25 novembre » du collectif ToutSEXplique 72.

Le 25 novembre 2022, Le Mans a organisé une conférence dansée et illustrée intitulée « Femme, vie, liberté » avec Rana Gorgani et Osra Mojtahedi.

La Ville du Mans soutient aussi les actions menées par le Centre d'Accueil et d'Accompagnement des Auteurs de Violence (CAA AV) dont la mission est la prévention de la récurrence des auteurs des violences conjugales et familiales.

14



➔ Un colloque pour aborder la Cybersexualité

La Ville du Mans a participé à la journée d'étude inter-départementale sur la thématique « Cybersexualité - Pornographie et les Jeunes : Faut-il s'en inquiéter ? ».

Ce colloque a donné une occasion de sensibiliser adultes, parents et professionnels, aux risques liés à l'exposition des plus jeunes à ces contenus sensibles et de leur donner des outils pour aborder ce sujet avec les jeunes.

Combattre toute forme de discrimination



➔ Les jeunes mobilisés pour dire « stop aux discriminations »

Dans le cadre de sa participation aux « Semaines d'éducation contre les discriminations », la Maison pour tous Jean-Moulin travaille en partenariat avec le collège du secteur, le planning familial, la Ligue de l'enseignement et le Défenseur des droits.

Dans ce cadre, une exposition et des vidéos ont été réalisées par les élèves de 5^e du Collège Joséphine-Baker et autres ateliers « Éducation à la Vie Affective » ont donné la possibilité aux jeunes de s'armer pour construire leur avenir et être un citoyen libre de ses choix.



➔ Le projet CAPE (Charte des Alliés Pour l'Égalité)

Dans le cadre des engagements du Collectif ToutSEXplique 72, le projet CAPE lancé, en juin par le CIDFF, a pour objectif d'accueillir dignement au quotidien, d'accueillir, d'agir en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, de soutenir toute victime d'agression sexiste, sexuelle, LGBTphobe, raciste dans l'espace public et de l'orienter vers les structures dédiées et de sensibiliser le plus grand nombre aux questions d'égalité et de respect des identités.

Combattre toute forme de discrimination



➔ Lutter contre la discrimination LGBTQI+

La Ville du Mans s'engage pour protéger et assurer un accueil bienveillant des personnes LGBTQI+.

Tout au long de l'année, la Ville du Mans soutient les actions menées par les associations Homogène et LMLGBT. Le temps fort est la Marche des fiertés et son Village Pride.

La Ville du Mans coordonne et soutient logistiquement l'initiative en lien avec les services de la Préfecture, la police nationale, la police municipale et la Setram.

16



➔ Une conférence audio « La jeune fille et la ferme »

En partenariat avec la Ville du Mans, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) a organisé le 8 mars une rencontre-débat autour de *La jeune fille et la ferme*, un documentaire en immersion sonore à l'auditorium du musée Jean-Claude-Boulard - Carré Plantagenêt.

« À des années-lumière des préjugés sur la jeune génération, Coralie s'interroge sur la transmission de l'exploitation, sur son avenir en couple et en famille, et sur la question du genre dans son milieu. »

Prendre soin de la santé des femmes

Menstrues
et nous
SANG *tabou*

➔ **Combattre la précarité menstruelle**

La précarité menstruelle concerne près de deux millions de femmes en France. Pour des raisons financières, elles ont difficilement ou n'ont pas accès à des protections périodiques.

Cela entraîne un frein à l'insertion, un risque de déscolarisation ainsi que des problèmes de santé.

La Ville du Mans participe au projet « Sang Rancune » en lien avec le collectif ToutSEXplique 72 et la Déléguée départementale aux droits des femmes et fait don de protections périodiques aux associations.

Des actions ont eu lieu le 28 mai 2022, lors de la « Journée mondiale de la précarité menstruelle ».



➔ **Un suivi gynécologique au Centre Olympe de Gougès**

Le Centre Municipal de Santé propose, sur rendez-vous, des consultations avec des sages femmes, accessibles à toutes les femmes, y compris celles qui ne sont pas suivies au centre de santé.

Elles assurent le suivi gynécologique (prévention et contraception) ainsi que la rééducation périnéale.

Deux sages-femmes sont présentes au centre à raison de deux jours et demi par semaine.

Une gynécologue vacataire complète ces interventions de façon ponctuelle, apportant son expertise, à raison de deux demi-journées par mois.

Prendre soin de la santé des femmes



➔ Accompagner les femmes précaires

Les femmes sont plus touchées par la précarité économique : elles constituent 70 % des travailleurs pauvres, occupent 82 % des emplois à temps partiel et représentent 85 % des familles monoparentales dont une sur trois vit sous le seuil de pauvreté. Le manque de ressources se traduit par le renoncement aux soins et par une dégradation de l'hygiène de vie : logements dégradés, mauvaise alimentation, consommation d'alcool, sédentarité, etc.

Deux projets ont été présentés par le service santé de la Ville dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt sur les inégalités sociales et territoriales de santé : « ambassadeurs santé » et « médiateurs santé ». Ces deux projets ont été retenus, ce qui a permis de solliciter un cofinancement de l'ARS.

18



➔ Des actions pour la santé mentale

Des recherches récentes montrent que les facteurs biologiques ne jouent qu'un rôle minime face à l'influence de l'environnement socioculturel et économique qui expose davantage les femmes aux risques de dépression.

Créées en 1990, les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) sont une manifestation annuelle qui a lieu en octobre afin de sensibiliser le public aux questions de santé mentale. Chaque année un nouveau thème est proposé afin qu'associations, citoyens, usagers et professionnels se mobilisent et organisent des actions d'information et de réflexion dans toute la France.

Le contrat local en santé mentale (CLSM), en lien avec les Groupement d'entraides mutuelles (GEM) et l'Union nationale des amis et familles de personnes malades (UNAFAM) a pour but d'organiser à cette occasion une conférence grand public sur la santé mentale des femmes, suivie d'un débat avec présence de professionnels.

Promouvoir la culture au féminin



➔ **Plein Champ, de plus en plus de femmes dans la programmation**

Ce festival des arts urbains présente sa cinquième édition en 2023, il atteindra pour cette année l'objectif de stricte parité avec 19 artistes femmes et 19 artistes hommes programmés (30% d'artistes femmes en 2020 et 40% en 2021). Le cube, élément phare du festival avec une mise en lumière des quatre artistes forts de l'édition, est paritaire depuis sa création, associant chaque année deux femmes et deux hommes pour proposer leur création sur les quatre faces du support.



➔ **Le Mans Sonore**

Cette biennale internationale du son porte très fort la question de la parité.

Symboliquement, la manifestation est m.p-arrainée, non pas par un seul invité d'honneur, mais par un duo de personnalités complices composé d'un homme et d'une femme.

La programmation est également très vigilante sur la question paritaire. Enfin, tous les partenaires associatifs et institutionnels de l'événement portent également très fort cette mobilisation.

Promouvoir la culture au féminin



➔ Les médiathèques de la ville engagées

Les agents des médiathèques sont amenés à participer à des formations spécifiques sur la question du genre dans le cadre de la gestion des collections.

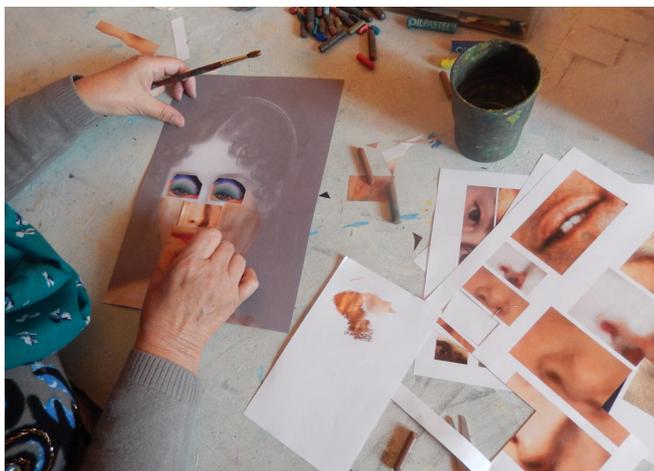
De même une programmation attentive s'inscrit dans les principaux temps forts : journée internationale des droits des femmes le 8 mars, journées européennes du patrimoine.



➔ Les visites guidées « Matrimoine », les femmes à l'honneur

Le 15 mars 2022, le service Tourisme et Patrimoine, a proposé une visite guidée célébrant les femmes célèbres ou inconnues, d'actions ou de savoirs, qui ont joué un rôle majeur dans l'histoire du Mans et mettant en valeur des sites sur lesquels elles se sont illustrées.

Promouvoir la culture au féminin



➔ **L'art SEX'prime, pour se questionner le genre**

Destinée aux hommes et femmes majeurs de la Métropole mancelle éloignés de la culture, cette initiative a été lancée en 2021 par un collectif de structures : Musées du Mans, Scène Nationale, Théâtre de l'Ephémère, Cultures du Cœur pour aborder la question du droit des femmes, des stéréotypes et de l'influence du patriarcat.

Depuis le lancement, un total de 28 moments a été proposé à une soixantaine de participants.

Sensibiliser dès le plus jeune âge



➔ Une collectivité engagée, des équipes mobilisées

Parce ce qu'elle façonne la société de demain, la jeunesse est essentielle lorsque l'on aborde le sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi, la collectivité porte, à destination des plus jeunes, une politique ambitieuse.

Au sein des accueils loisirs sans hébergement, les équipes d'animation de la Ville mènent des actions pédagogiques auprès des enfants sur le genre et le stéréotype.

Une attention particulière est portée à l'équilibre des groupes constitués lors des activités proposées par le secteur jeunesse.

Le service Éducation réalise, quant à lui, de nombreuses animations sur l'égalité femme-homme afin de sensibiliser les enfants de la petite section au CM2 sur ce sujet que ce soit sur les temps d'accueil du matin ou du soir, la pause méridienne, les accueils de loisirs sans hébergement.

22



➔ Un projet autour des stéréotypes

Proposer, en lien avec l'Éducation nationale, à des élèves en classe de CM1, CM2 et 6^e, une séquence de cinq séances d'études de collections muséales pour aborder l'égalité filles-garçons sous l'angle des stéréotypes vestimentaires, de l'éducation, des objets, de caractères et de la beauté.

Une séance a eu lieu au musée de Tessé, les autres en classe avec l'appui de certaines oeuvres des collections.

Sensibiliser dès le plus jeune âge



➔ Un livret « Tous ensemble pour l'égalité Filles-Garçons »

Le livret « Tous ensemble pour l'égalité Filles-Garçons » a été mis à disposition des écoles primaires de la Ville du Mans en mai 2022.

Autour de la problématique des stéréotypes liés au genre, la malle PANDA permet de s'interroger sur la question du genre, de remettre en cause les idées préconçues, d'aborder les évolutions de la condition féminine et masculine en favorisant le dialogue et le débat en vue de déconstruire les représentations genrées, et ainsi de persévérer dans la promotion de l'égalité filles-garçons.

23



➔ Un aménagement plus inclusif des équipements

Dans les cours d'école :

Depuis quelques années, les cours d'écoles, lorsqu'elles sont refaites, sont repensées afin de répartir l'espace utilisé par les enfants de manière plus paritaire.

Aménagement non genré des accueils :

Les espaces très stéréotypés, les coins « dinette » et les poupées habillées en princesse ont disparu. Les éléments de vie quotidienne sont neutres en couleurs et représentations et sont accessibles à toutes et tous.

Sensibiliser dès le plus jeune âge



➔ De la mixité tout au long de la journée

Les mêmes animations et activités sont proposées aux filles et aux garçons.

« *La danse c'est pour les filles et le football pour les garçons !* »

Afin de déconstruire systématiquement les stéréotypes, les équipes échangent quotidiennement avec les enfants sur l'accès et la possibilité d'activités ouvertes à tous.

À la cantine, les enfants sont mélangés au moment du repas, les niveaux scolaires peuvent aussi être mélangés durant ce temps.



➔ Un changement dans les habitudes

Les règles de vie quotidienne et collectives sont identiques pour tous !

Une attention particulière est portée sur le fait que les filles ne soient pas les seules à débarrasser ou à ranger un espace...

Les animateurs bénéficient d'un accompagnement et de formations autour des stéréotypes qui peuvent être véhiculés inconsciemment.

Sensibiliser dès le plus jeune âge



→ Une fresque au Lycée Washington-Touchard

Le street artiste Swed Oner a réalisé le portrait de Clarisse, une habitante du Mans sur un mur du foyer du lycée Touchard - Washington.

Clarisse a été longtemps victime de violences conjugales. Aujourd'hui, accompagnée par l'association Solidarité femmes 72, elle a réussi à s'en sortir. Symbole de courage et de résilience, elle regarde dorénavant l'avenir avec sérénité.

Du 21 au 25 novembre, temps de création de l'œuvre, l'association, l'artiste, et son modèle sont allés à la rencontre des lycéens.

Valoriser l'action des femmes



➔ Le stade Marie-Marvingt

Marie Marvingt donne désormais son nom au stade de la Métropole.

Le stade devient ainsi la première enceinte sportive en France de plus de 20 000 places à porter le nom d'une femme.

Surnommée « la fiancée du danger », Marie Marvingt était une pionnière de l'aviation et la première femme à terminer le Tour de France en 1908.

Inventrice, sportive, alpiniste, infirmière et journaliste française, elle est une figure illustre et une femme qui a traversé le XX^e siècle en étant de tous les combats.

26



➔ La Maison Gisèle-Halimi

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2022, la ville du Mans a inauguré la Maison, dans le quartier Libération.

Ce lieu, rénové par la Ville, met à disposition un accueil de jour disposant d'une cuisine et d'une salle de bain, d'espaces d'écoute plus confidentiels et d'un espace enfant.

Au sein de cette maison, deux associations accueillent, orientent et accompagnent les femmes victimes de violence ou en recherche d'informations sur leur droits : le Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de la Sarthe et Solidarité Femmes 72 (anciennement « SOS femmes accueil 72 »).

Valoriser l'action des femmes



➔ Des équipements de la collectivité portent un nom de femme

Parmi les 74 écoles publiques de la Ville du Mans, 16 portent le nom de leur quartier et non d'une personnalité historique, scientifique ou artistique. Certaines écoles ont émis le souhait de faire évoluer leur dénomination.

L'école maternelle du Villaret a pris le nom de Nina Simone, artiste et militante pour les droits civiques aux États-Unis (1933-2003).

L'école maternelle Cité des Pins a opté pour le nom d'Adrienne Bolland, aviatrice et résistante française (1895-1975).

Par ailleurs, suite à un vote citoyen, le gymnase et la maison de quartier de la Madeleine ont été baptisés, respectivement, Florence-Arthaud et Juliette-Gréco.

27



➔ Le prix Startup'euse mancelle

Depuis 2017, le prix Startup'euse mancelle, co-organisé par Le Mans Développement et la CCI Le Mans Sarthe, identifie, prime et accompagne les meilleurs projets de création ou de développement d'entreprises innovantes portés par des femmes.

En 2022, le prix a été remis à Cassandra Bourmault, pour son projet Végépaille. Elle transforme le seigle en pailles végétales pour remplacer les pailles en plastique.

Le prix « Espoir » a été remis à Samia El Farouki pour son projet Awake tissu, une application mobile de vente de tissus de seconde main ou d'inventus.

Enfin, le prix « Coup de cœur » a été remis à Ornella Abdallah pour sa maison de couture de lingerie fine post-opératoire, pour les femmes ayant subi une ablation de sein après un cancer.

Focus sur Octobre Rose



➔ Une marche contre le cancer

La Marche contre le cancer est organisée par la Ligue contre le Cancer avec le soutien de la Ville du Mans sur le site de l'Arche de la Nature, en octobre.

L'objectif est de recueillir un maximum de dons, lors des inscriptions, pour financer le soutien aux malades et à leurs proches en Sarthe.

Au programme : présence d'un village santé avec animations et courses en plein air, randonnées, marche Nordique, course à pied, trail, randonnée musicale et contée en famille, balade sophro, etc.



➔ Un voyage au cœur du sein

Les 14 et 15 octobre, place de la République, un village santé destiné à l'information et la prévention du cancer du sein s'est installé. En son centre, une structure gonflable artistico-médicale invitait le public à un voyage tridimensionnel artistique, pédagogique et spectaculaire à l'intérieur des seins d'une femme : anatomie d'un sein, évolution des lésions, solutions thérapeutiques, traitement et guérison d'une patiente. Le but était de dédramatiser l'épreuve de la maladie.

Différents partenaires étaient présents sur le village Santé avec pour objectif de véhiculer les messages de prévention primaire de la lutte contre les cancers.

Soutenir les initiatives



➔ Un soutien appuyé aux associations relevant de la délégation Égalité

La collectivité s'engage dans son action pour l'égalité des genres en soutenant les associations à travers des subventions, un accompagnement logistique et des mises à disposition de locaux.
Les associations soutenues :

- le Planning Familial 72
- Solidarité femmes 72 (accompagnement des femmes victimes de violences)
- CIDFF (information juridiques et accompagnement vers l'emploi)
- Mouvement du Nid (lutte contre la prostitution)
- CAAAV (lutte contre les violences conjugales et intra familiales et prévention de la récurrence)
- Homogène 72 (défense des droits des personnes LGBTQI)
- Femmes solidaires 72 (défense des droits des femmes).

29



➔ Un soutien à la recherche dans le cadre d'un doctorat.

La collectivité a soutenu le travail d'une doctorante en sociologie. 2022 marque la fin de l'étude GENRNAT qui porte sur les rapports sociaux de genre et la végétalisation au Mans.

LA CHARTE POUR L'ÉGALITÉ

EXEMPLARITÉ

Être une municipalité exemplaire sur la prévention, le suivi et l'accompagnement.

- Promouvoir l'égalité dans les actions portées par la Ville,
- poursuivre la formation des agents et sensibiliser les élu·es et élus aux attitudes discriminantes et à toutes les formes de violences sexistes et sexuelles,
- présenter en conseil municipal dès la première année l'évolution du rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes sur les volets ressources humaines et politiques publiques.

VALORISATION

Valoriser et promouvoir les actions des structures du collectif ToutSEXplique 72.

- Participer au collectif, à son comité de pilotage, ses réunions plénières et ses groupes de travail (8 mars, 17 mai, 25 novembre, 1^{er} décembre),
- aider et soutenir le collectif à monter des projets,
- trouver les outils et les moyens adaptés à la mise en place d'action pour l'égalité et contre les discriminations, mettre à disposition les outils et moyens nécessaires à la mise en place d'actions.

DROITS

Accompagner les victimes et faciliter l'accès aux droits pour mieux connaître et comprendre la loi.

- Repérer et recueillir les situations discriminatoires et de violences,
- traiter les situations et orienter les victimes de violences ou de harcèlement des recours possibles et des structures d'aide et d'écoute en place sur la ville du Mans,
- améliorer l'accueil de jour des femmes victimes de violences.

LGBTQI+

Protéger et assurer un accueil bienveillant des personnes LGBTQI+ sur la ville du Mans.

- Réactualiser et afficher la charte d'accueil et de bienvenue lesbian and gay friendly dans les lieux d'accueil,

- animer et pérenniser avec les acteurs du collectif Tout sexplique 72 le dispositif Home au Mans qui propose un hébergement d'urgence et un accompagnement global pour des victimes de LGBT phobies mises à l'abri,
- développer l'accompagnement et le soutien psychologique des personnes LGBTQI+.

ÉDUCATION

Développer la prévention et la formation à l'égalité de la petite enfance à l'âge adulte.

- Promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations dans les écoles maternelles et primaires de la ville du Mans grâce à des outils, des actions d'animations avec les acteurs locaux et des formations,
- appuyer et soutenir les actions des Semaines d'éducation contre les discriminations avec la ligue de l'enseignement et bien d'autres associations d'éducation populaire,
- former les professionnels volontaires de l'éducation afin d'impulser la culture de l'égalité dans les actions de prévention.

INITIATIVES

Soutenir les initiatives citoyennes pour favoriser la parole et le pouvoir d'agir par l'expression de tous et toutes.

- Organiser dans les quartiers des échanges et débats sur les questions d'égalité et de discriminations,
- faire émerger la parole des citoyens afin d'agir face aux situations de discriminations et de violences,
- financer les actions citoyennes par le biais du budget participatif.

COMMUNICATION

Communiquer sur l'égalité et la lutte contre les discriminations.

- Valoriser et promouvoir les actions du collectif ToutSEXplique 72 auprès des publics et partenaires de la ville du Mans,
- communiquer sur la charte d'engagement sur les outils de communication de la ville du Mans,
- maintenir une veille dans la rédaction et les choix de visuels pour ne pas reproduire de stéréotypes de genre.

RÉCIDIVE

Accompagner et suivre les auteurs et autrices de violences.

- Aider à la mise en place d'actions adaptées dans le cadre des mesures destinées à la prévention de la récidive,
- développer un partenariat entre les services pénitentiaires et les acteurs manœuvres,
- repérer et orienter, en interne de la ville, les auteurs et autrices de violences.

MONDE PROFESSIONNEL

Permettre la mutualisation des différents acteurs du secteur économique sur les questions de l'égalité et de lutte contre les discriminations.

- Réaliser un état des lieux des dispositifs en faveur de la diversité et de la prévention des discriminations dans le secteur privé en collaboration avec les chambres consulaires,
- impulser une dynamique locale autour de la mise en place du Label diversité et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes destiné à garantir l'absence de discriminations dans les processus de ressources humaines,
- assurer une veille et maintenir le dialogue avec les syndicats sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations.

INTÉGRATION

Mettre en place une dynamique mancelle en cohérence avec les dynamiques nationales, régionales et départementales.

- Intégrer la ville du Mans dans le réseau national des élus engagés pour l'égalité et contre toutes les discriminations,
- signer et mettre en action les engagements pris dans le cadre du contrat local contre les violences sexistes et sexuelles,
- porter les engagements présents dans le Protocole départemental de mobilisation, de prévention et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes.

un employeur mobilisé



31

UNE REPRÉSENTATION ÉQUILIBRÉE

Le Mans Métropole

Vice-président·e·s

5 femmes
et **10** hommes

Conseiller·e·s

18 femmes
et **19** hommes

La Ville du Mans

Adjoint·e·s

8 femmes
et **8** hommes

Conseiller·e·s

20 femmes
et **18** hommes

Les conseils de quartiers

président·e·s

4 femmes
et **4** hommes

Les conseils quartiers jeunes

13 filles
et **13** garçons





La direction générale : une équipe parfaitement paritaire

De gauche à droite :

Mathieu Wicquart, directeur général adjoint Gestion durable, Services urbains & Patrimoine

Amel Kherchouch-Havrin, directrice générale des services

Pierre Leguy, directeur général adjoint Solidarités et Santé

Cécile Laurent, directrice générale adjointe Ressources

Bruno Melocco, directeur général adjoint Développement

Marie Pierre Blanc, directrice générale adjointe Éducation, Culture et Sports

Le Mans Ville et Métropole se sont engagées dans une démarche intégrée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Preuve de l'ancrage profond de cette ambition d'égalité entre les genres, on retrouve une femme, Amel Kherchouch-Havrin, aux commandes de la Direction générale des services de Le Mans Métropole et de la Ville du Mans, ainsi qu'une équipe de la direction générale parfaitement paritaire. Cécile Laurent, Marie Pierre Blanc, Pierre Leguy, Bruno Melocco et Mathieu Wicquart accompagnent la directrice générale dans son action.

Prenant racine dans un contexte législatif et réglementaire, l'égalité entre femmes et hommes est devenue un objectif structurant de la Politique de la Ville à l'adoption dans tous les contrats de ville d'un axe transversal obligatoire en la matière dans le cadre de la loi « Lamy » de 2014.

Depuis, tous les acteurs publics adoptent une approche intégrée de l'égalité entre femmes et hommes dans leurs politiques.

Localement, cette stratégie en faveur de plus d'égalité entre les genres est tout particulièrement suivie, depuis mai 2021, par un agent référent dédié.

→ LES ENGAGEMENTS DE LE MANS VILLE ET MÉTROPOLE

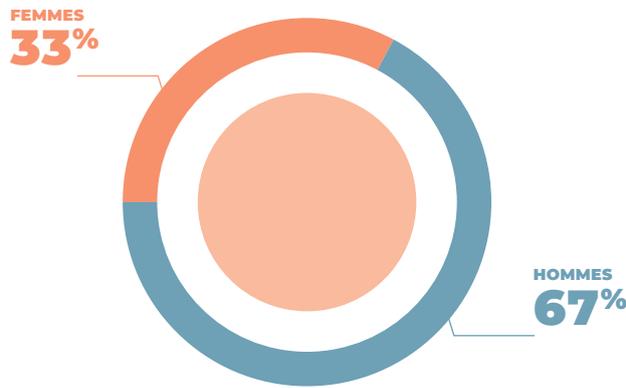
- Reconnaître l'égalité entre les femmes et les hommes comme un droit fondamental ;
- Combattre les stéréotypes de genre ;
- Assurer une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision ;
- Intégrer la dimension de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les différentes actions de la collectivité ;
- Prévenir les discriminations multiples ;
- Attribuer les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette démarche.

FÉMINISATION DES AGENTS PERMANENTS

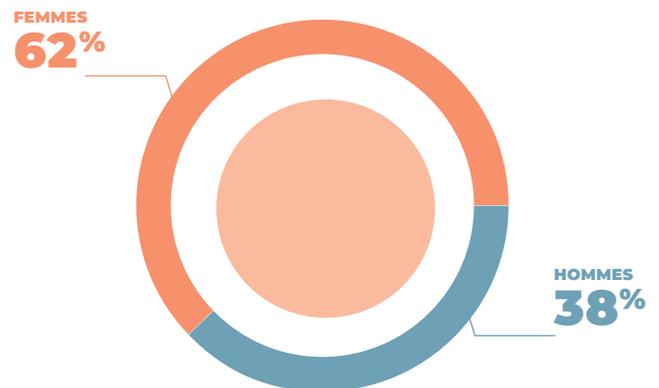
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PERMANENTS

Les femmes représentent une part minoritaire au sein des effectifs permanents.

En décembre 2021, les collectivités employaient 1 547 femmes et 1 687 hommes en emploi permanent.



Le Mans Métropole



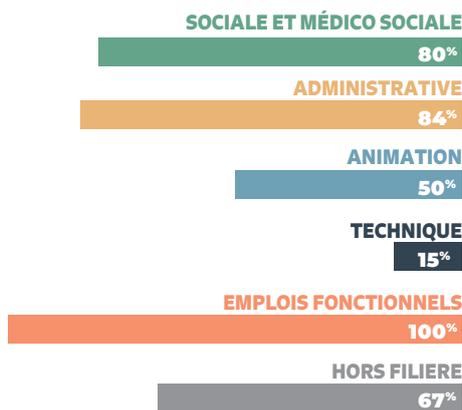
Ville du Mans

34

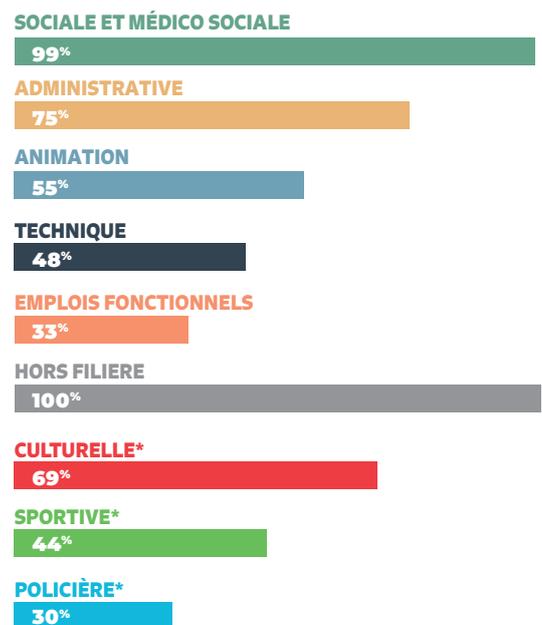
TAUX DE FÉMINISATION PAR FILIÈRE

Les femmes sont surreprésentées en filières administrative et médico-sociale.

On trouve moins de femmes en filière technique. Les filières médico-sociale et administrative sont majoritairement féminines. La filière animation présente, quant à elle, un équilibre femme-homme.



Le Mans Métropole



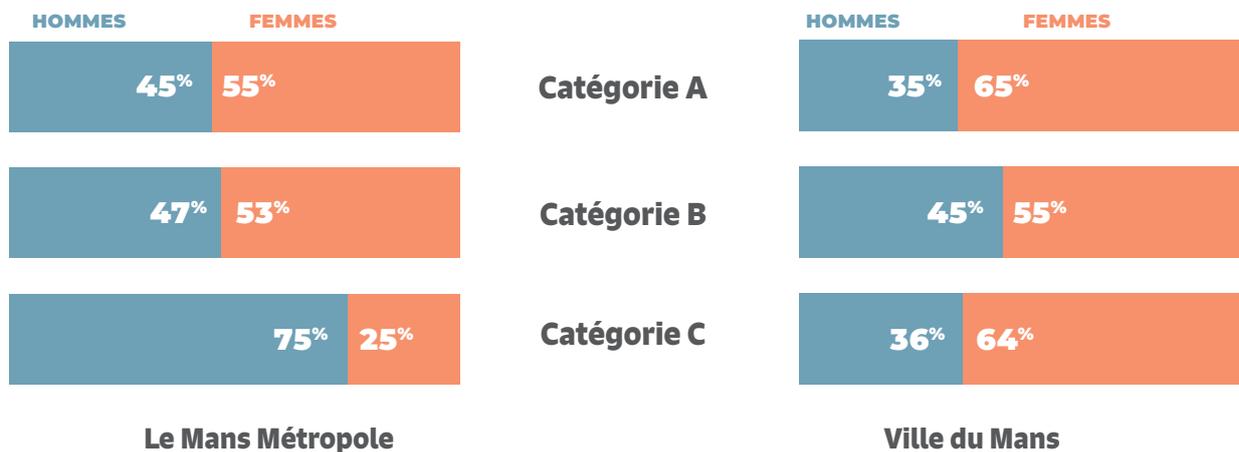
Ville du Mans

* Les filières culturelle, sportive et policière relèvent uniquement de la compétence de la Ville du Mans.
Chiffres décembre 2021

RÉPARTITION PAR GENRE ET CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE

On compte plus de femmes en catégorie A.

À la Ville comme à la Métropole, les femmes sont majoritaires en catégorie A (cadre) et B.

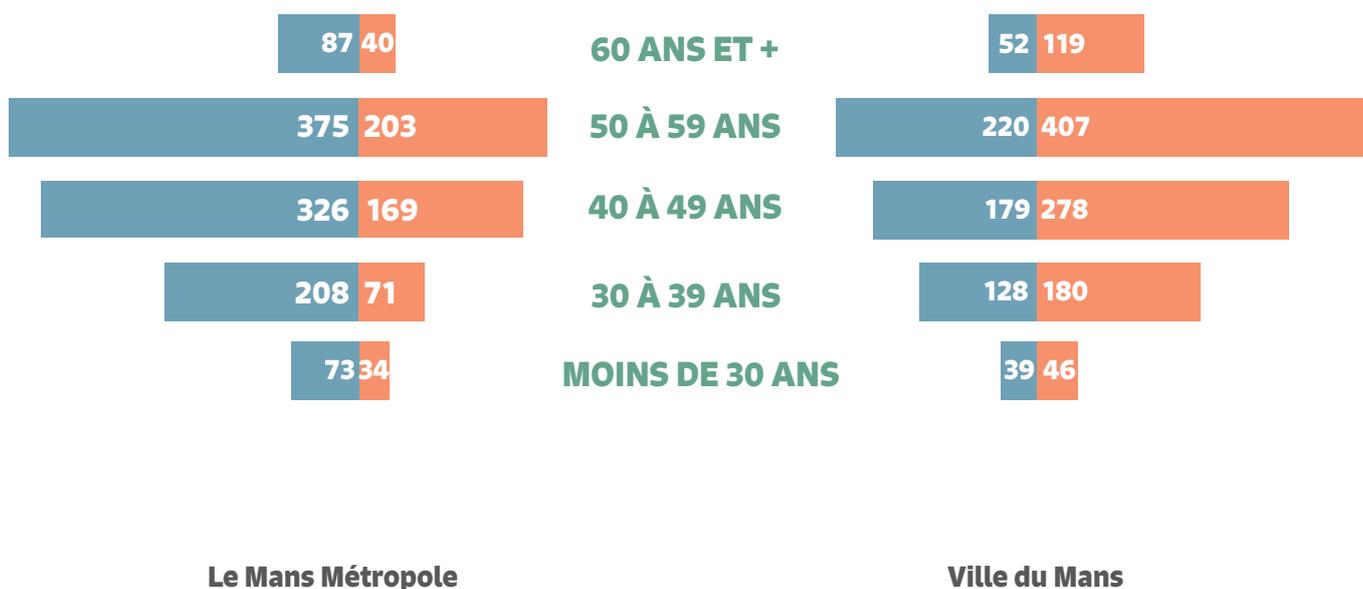


35

PYRAMIDE DES ÂGES

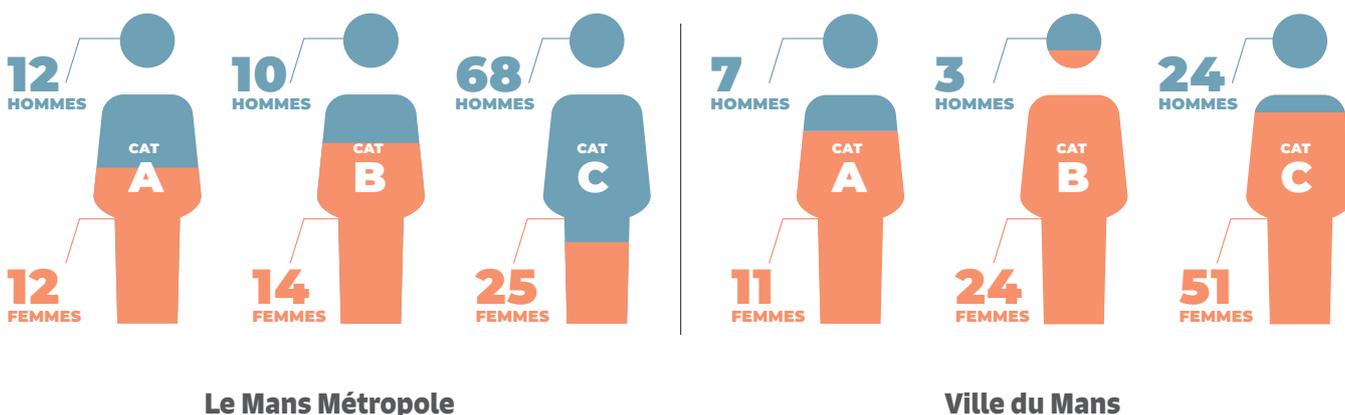
Les femmes sont plus nombreuses dans la tranche des plus de 50 ans.

L'âge médian des agents au sein des deux collectivités est de 49 ans tant pour les femmes que les hommes.



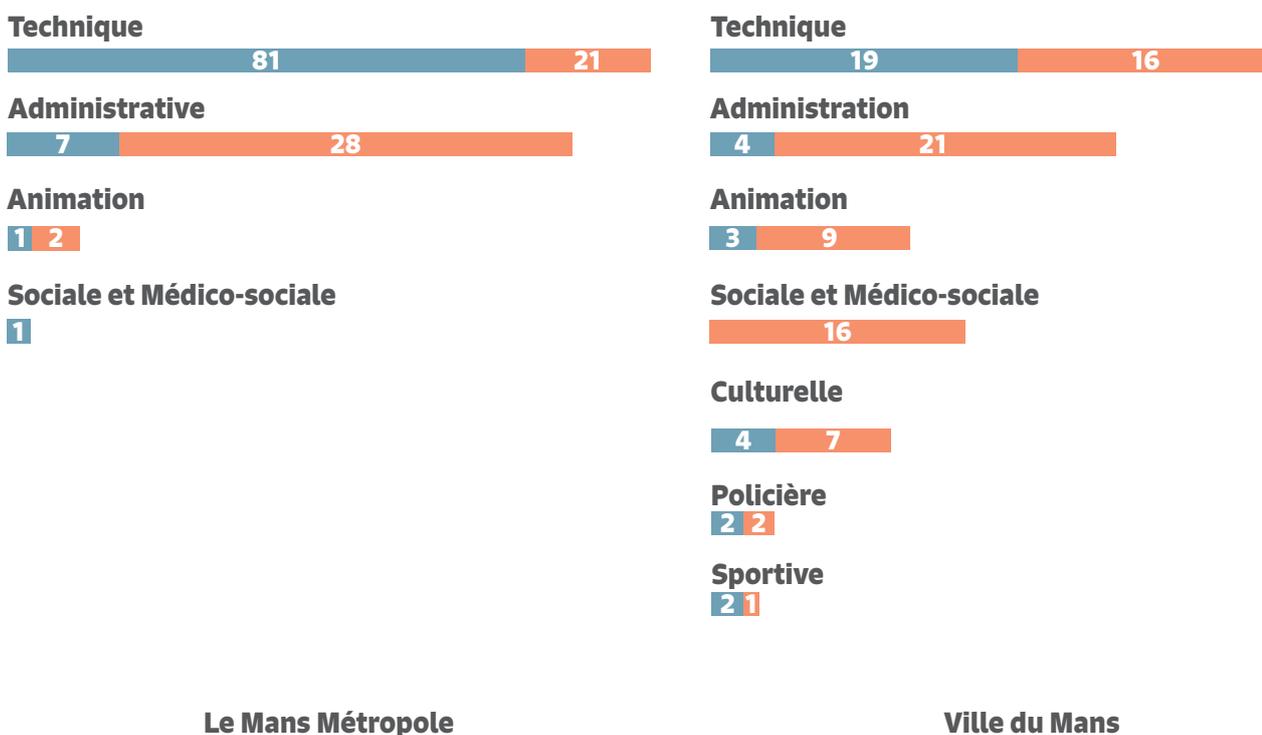
NOMBRE D'ARRIVÉES PAR CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE

Les femmes sont proportionnellement deux fois plus nombreuses à intégrer les effectifs de la Ville.



RÉPARTITION DES ARRIVÉES PAR FILIÈRE

Une tendance qui se confirme : les femmes sont plus nombreuses à intégrer la filière administrative.



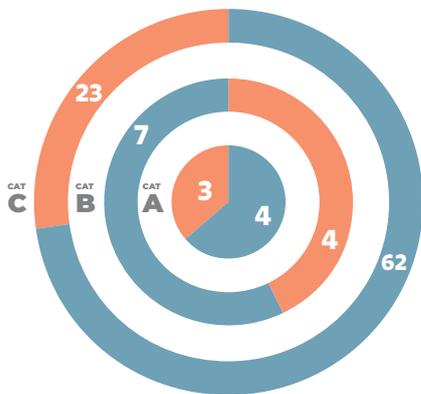
* Les filières culturelle, sportive et policière relèvent uniquement de la compétence de la Ville du Mans.
Chiffres décembre 2021

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION

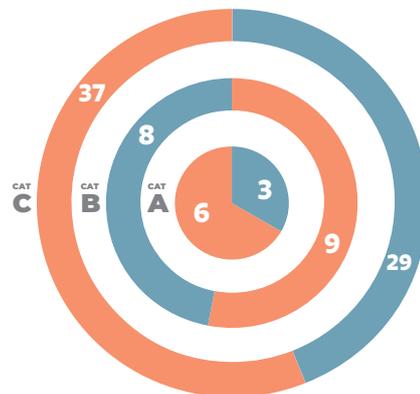
AVANCEMENTS DE GRADES ET PROMOTIONS INTERNES PAR CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE ET GENRE

La progression de carrière féminine est principalement due aux avancements de grades.

En 2021, 83 femmes ont bénéficié d'un avancement de grade ou d'une promotion, contre 112 hommes.

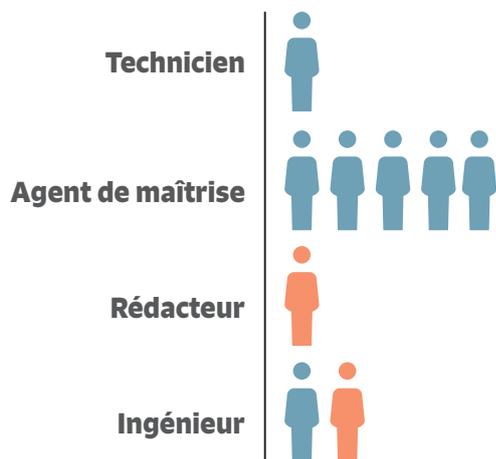


Le Mans Métropole

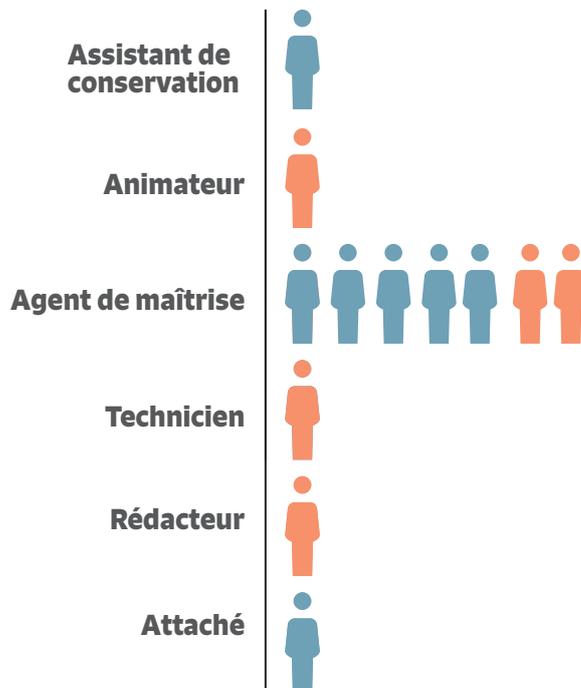


Ville du Mans

PROMOTIONS INTERNES PAR CADRE D'EMPLOIS



Le Mans Métropole



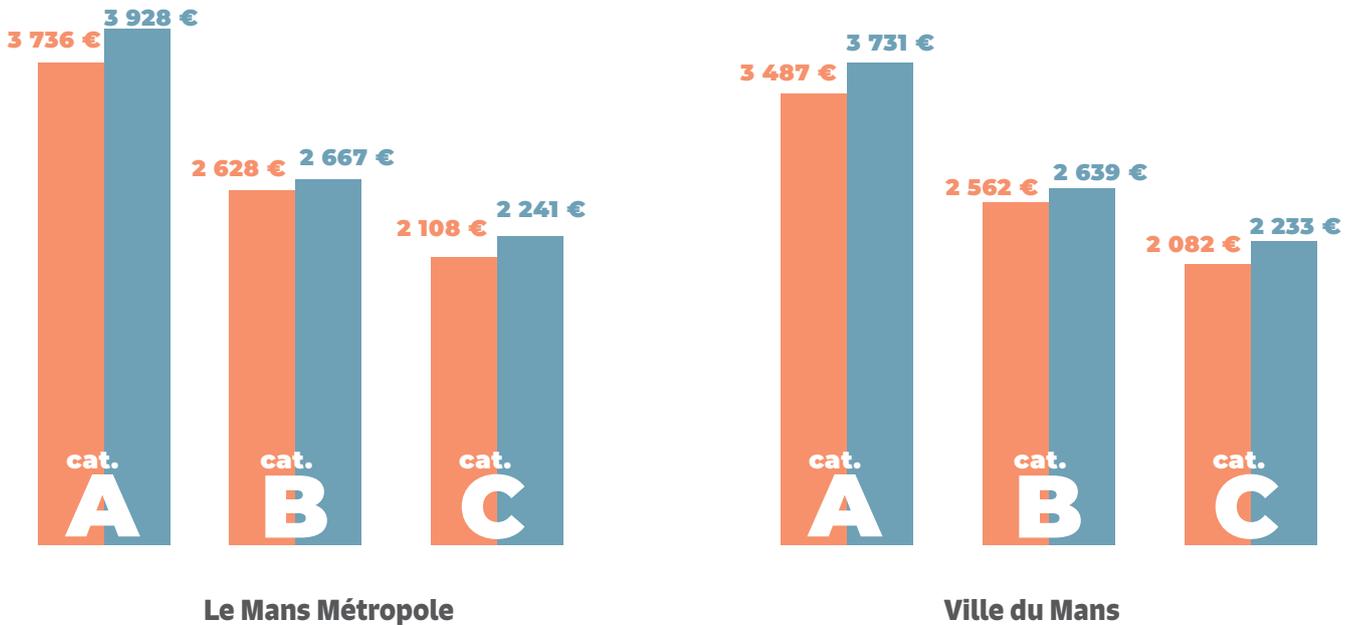
Ville du Mans

SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE

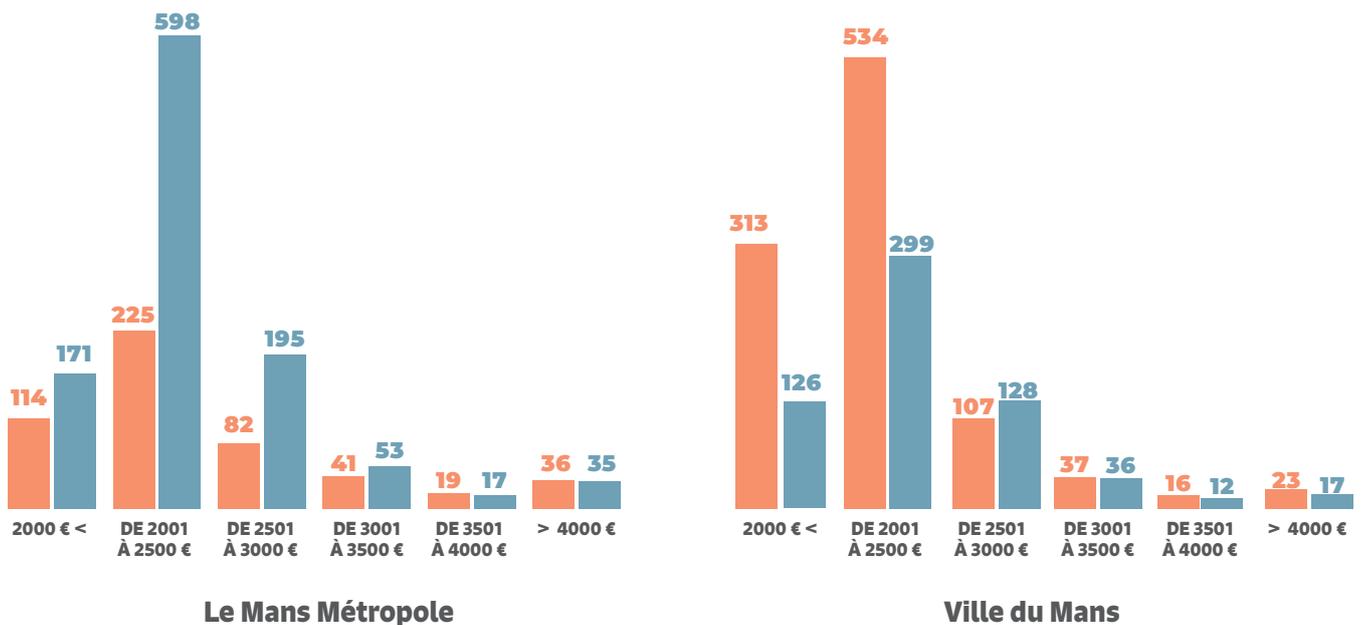
Les écarts de rémunération persistent.

Ces écarts en défaveur des femmes sont liés principalement aux incidences du temps partiel qui concerne majoritairement les femmes et au régime indemnitaire plus élevé de la filière technique, filière majoritairement masculine.

38

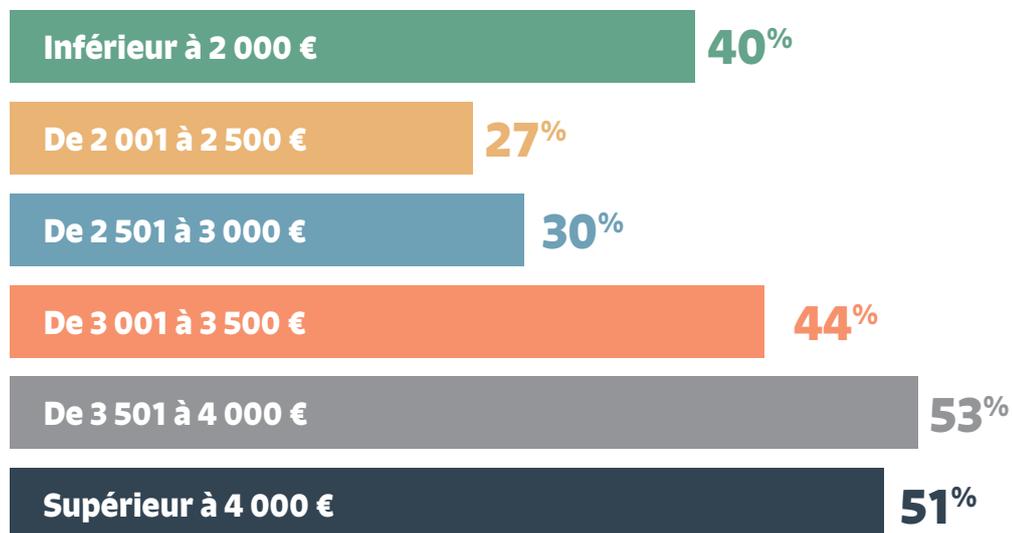


NOMBRE D'AGENTS PAR TRANCHE DE RÉMUNÉRATION ET PAR GENRE



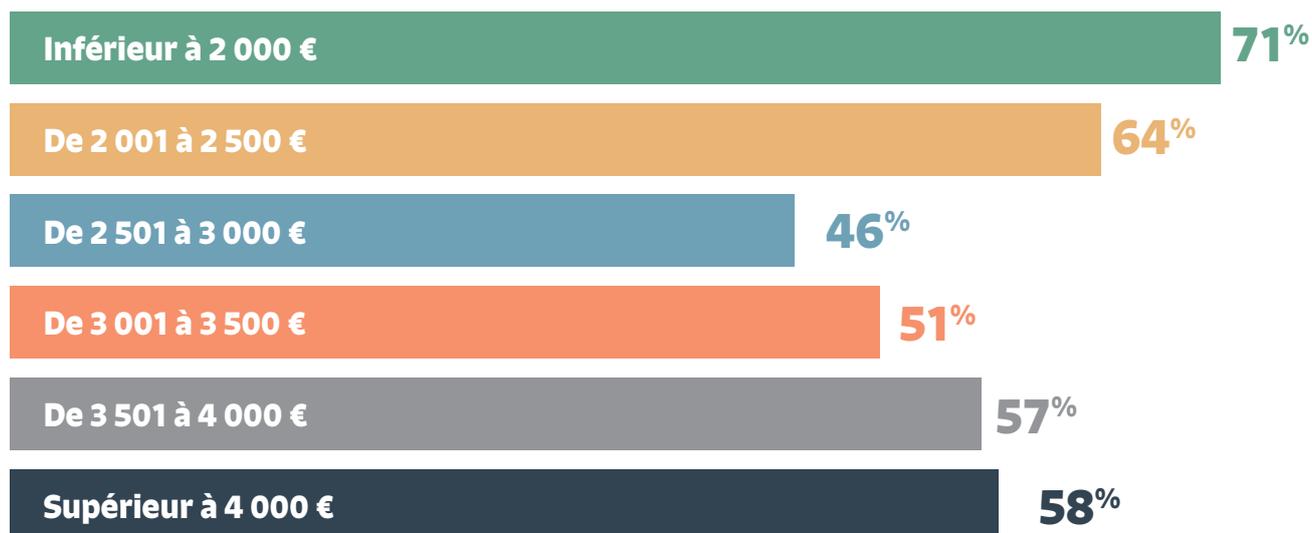
TAUX DE FÉMINISATION PAR TRANCHE DE RÉMUNÉRATION

Les femmes sont surreprésentées dans les tranches inférieures et supérieures de rémunération.



39

Le Mans Métropole



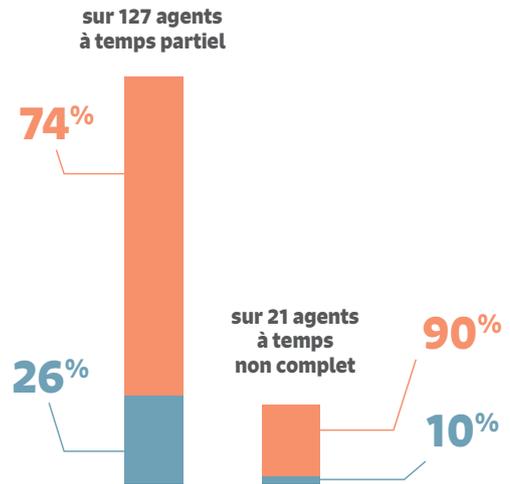
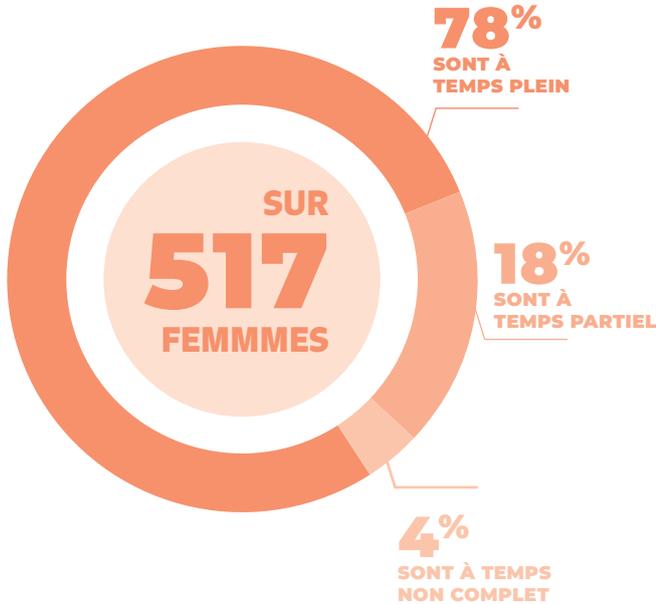
Ville du Mans

AUTOUR DU TEMPS DE TRAVAIL

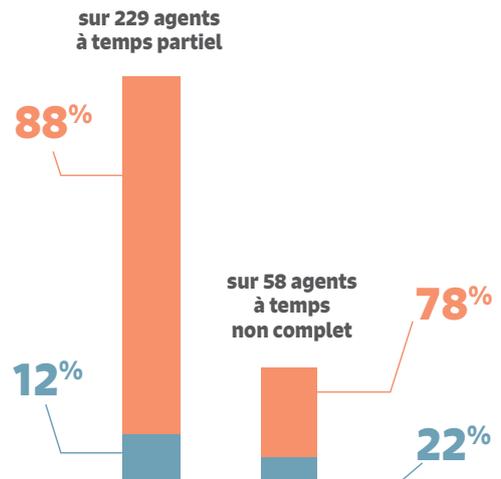
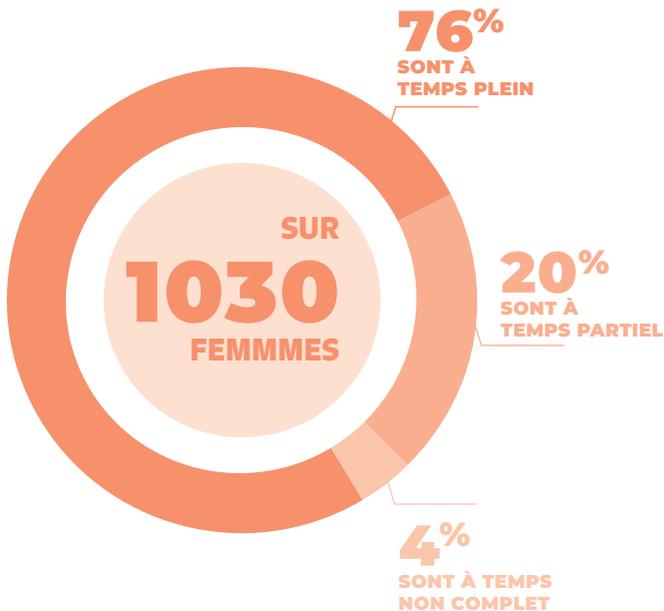
TEMPS DE TRAVAIL

Les temps partiel et non complet restent très féminisés.

Les femmes sont largement plus nombreuses que les hommes à travailler en temps partiel ou non complet.



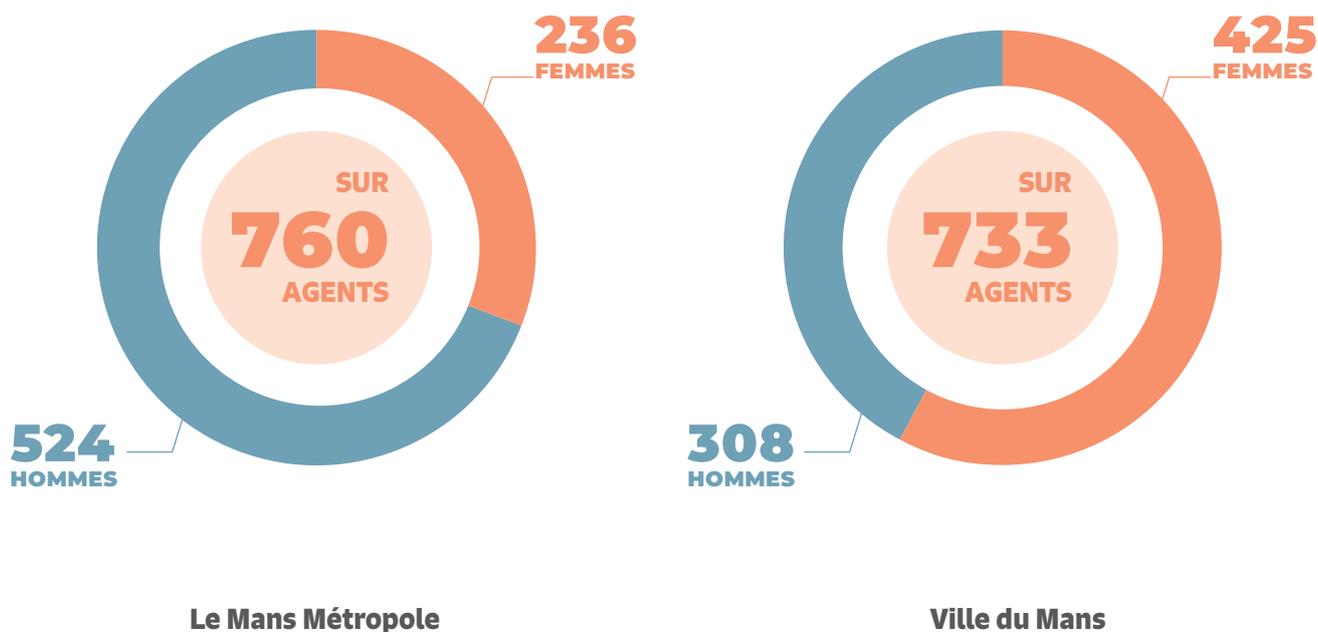
Le Mans Métropole



Ville du Mans

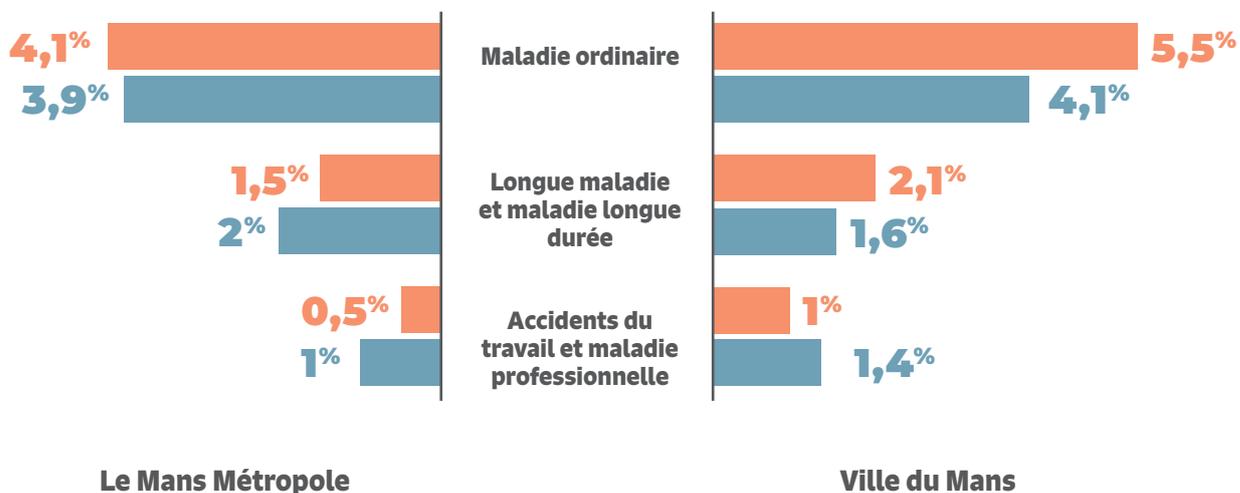
DÉPARTS EN FORMATION

En 2021, 661 femmes formées - 832 hommes.

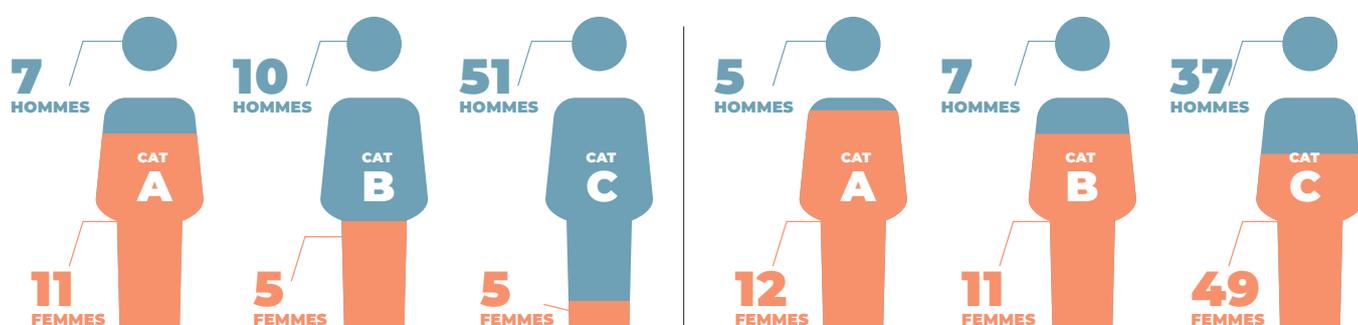


TAUX D'ABSENTÉISME

Les femmes sont moins sujettes aux accidents de travail.



DÉPARTS PAR CATÉGORIE HIÉRARCHIQUE



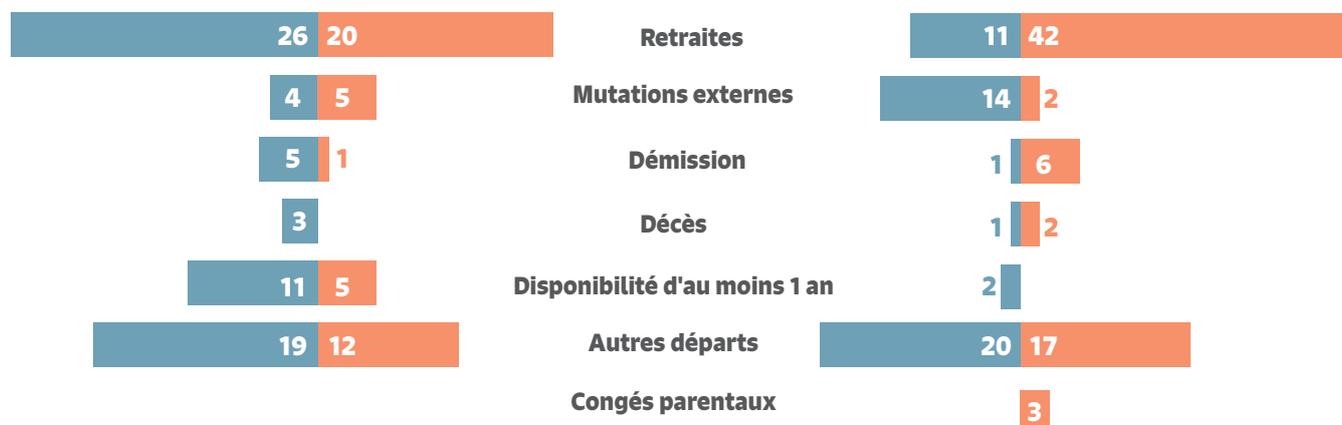
Le Mans Métropole

Ville du Mans

42

RÉPARTITION DES DÉPARTS PAR FILIÈRE

La retraite est la première cause de départs de la collectivité pour les femmes.



Le Mans Métropole

Ville du Mans

